

Communes de St Bonnet de Mure et St Laurent de Mure

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS
Du CONSEIL SYNDICAL du 22 JUIN 2011

L'An Deux Mille Onze, le Vingt Deux Juin à Dix Neuf Heures, le Conseil Syndical, dûment convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Monsieur BEGUIN.

Etaient présents : Monsieur BEGUIN, Mme GUICHERD, Monsieur JOURDAIN, Monsieur ROUX, Mme BARET, Mme FOUILLAT, Mme NICOLAS, Monsieur CAILLET ROUSSET, Monsieur DENISSIEUX, Monsieur EVANGELISTA, Monsieur FIORINI, Monsieur LAFONT, Monsieur PARTRAT .

Absent excusé : Monsieur GELIN

Objet : Dans le cadre des activités de la Maison Pour Tous, il convient pour le Syndicat Intercommunal Murois de disposer de l'intervention d'un personnel professionnel qualifié et expérimenté afin de mettre en œuvre les grandes orientations des communes et du projet associatif de la Maison Pour Tous.

Convention de Mission avec les MJC Rhône-Alpes Fédération Régionale Pour cela, le Syndicat Intercommunal Murois souhaite conclure une convention de missions avec l'association "Les MJC en Rhône Alpes, Fédération Régionale" afin de mettre à disposition un directeur pour la Maison Pour Tous et pour développer les animations en collaboration avec les communes de Saint Laurent de Mure et Saint Bonnet de Mure.

Après délibération, A l'unanimité,

Le Conseil Syndical :

- **APPROUVE** le projet de convention de missions entre le Syndicat Intercommunal Murois et l'association "Les MJC en Rhône Alpes, Fédération Régionale",
- **AUTORISE** le Président à signer la convention de missions, ainsi que tout avenant y afférant,

AINSI FAIT ET DELIBERE LES JOUR MOIS ET AN SUSDITS
ONT SIGNE AU REGISTRE DES DELIBERATIONS LES MEMBRES PRESENTS.

Le Président du SIM Certifie exécutoire la présente Délibération qui sera transmise au Représentant de l'Etat et au Comptable du Trésor Public.

Fait à St Laurent de Mure, Le 28 juin 2011.

Le Président

Bernard BEGUIN.

